

part sur l'ensemble du territoire wallon ? En tout cas, je voudrais ici relayer les inquiétudes des uns et des autres.

J'attends de vous, non seulement des propositions, mais également des réponses concrètes, parce que demain il faudra aussi se chauffer dans la ruralité oubliée.

M. le Président. - La parole est à M. le Ministre Collin.

M. Collin, Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Forêt, de la Ruralité, du Tourisme, du Patrimoine et délégué à la Grande Région. - Monsieur le Député, un bel exercice, Monsieur Courard. Mais je ne voudrais pas que de cet exercice, tout le monde ici s'imagine que les Luxembourgeois sont tous des conservateurs, ignorent qu'il y a des sources de chaleur alternatives, veulent développer les énergies renouvelables, commencent à utiliser de plus en plus les pellets, la géothermie, les réseaux de chaleur. Même une petite commune à Hotton où le département de la ruralité vient de financer récemment un réseau de chaleur au bois.

Je veux dire qu'il va falloir être innovant. De quoi s'agit-il ? D'un pacte énergétique qui va être délibéré en Gouvernement, qui comprend quelques dizaines de pages, et qui, dans les mesures qui sont fixées, prend un objectif. Cet objectif est de dire qu'à partir de 2035, pour les logements et aussi pour l'industrie, on ne vendra plus une seule chaudière à mazout.

Je rappelle qu'il y a déjà eu toute une série de mesures qui ont été prises. Depuis 2009, obligation d'entretien de contrôle avec réduction des émissions, et cetera. Un arrêté de 2015, qui va d'ailleurs être revu, concernant les normes d'entretien. Donc il y a déjà beaucoup d'efforts qui sont faits. Bien entendu, il est prévu que cet objectif soit évalué et soit soutenu. Il y a deux choses là-dedans. Soutenu, cela veut dire qu'il faudra des moyens pour aider chacune et chacun, à cet horizon 2035, s'il était tenu, de trouver une alternative. Il est aussi évidemment prévu qu'il y ait des exceptions en fonction des facteurs environnementaux et des lieux d'éloignement. Il y a des endroits où il faudra bien forger des exceptions. Le deuxième élément, il y aura une évaluation constante puisqu'il est prévu dans ce Pacte énergétique, dont j'entends que tout le monde espère ici qu'il soit voté, adopté, respecté et concrétisé, il est prévu qu'il y ait une gouvernance qui puisse réévaluer les objectifs et notamment dans la gouvernance, il y a quelques qui me paraît intéressant, c'est qu'il est aussi prévu une gouvernance de contrôle par une commission interparlementaire. Donc je sais que le Parlement comme le Gouvernement sera attentif bien sûr aussi à la ruralité. Personne ne peut évidemment être mis de côté concernant ce besoin essentiel, qui est de pouvoir s'éclairer, être chauffé, de même que sa famille, quel que soit l'endroit où on vit.

M. le Président. - La parole est à M. Courard.

M. Courard (PS). - Je remercie M. le Ministre. Il est bien de rappeler que l'énergie renouvelable, on y croit tous et on le souhaite toutes et tous, bien entendu. Cela ne fait pas l'ombre d'un doute. Mais imaginer que pour 2035, on couvrira les besoins énergétiques de la Wallonie en ayant supprimé l'énergie nucléaire, qui est un vœu également de chacun, et donc couvert la Wallonie à 100 % avec l'énergie renouvelable, cela me semble complètement utopiste.

Maintenant, on dit 2035, cela signifie que la plupart des élus qui décident cela aujourd'hui ne rendront pas compte, puisqu'en 2035, la plupart seront retraités, mais globalement, nous allons, Monsieur le Ministre de l'Énergie, Monsieur Crucke, vers un report annoncé, tout comme dans le nucléaire on dira en 2034 : « Écoutez, on est peut-être un peu juste... »

De nouveau, ce n'est pas crédible, ce n'est pas concerté, ce n'est pas sérieux. C'est de la poudre aux yeux qu'on envoie aux yeux des gens et de nouveau, c'est une mesure qui n'est absolument pas concertée en termes de ruralité, puisque ici on fait fit complètement des besoins des ruraux wallons.

QUESTION D'ACTUALITÉ DE M. LEGASSE À M. JEHOLET, MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE, DE LA RECHERCHE, DE L'INNOVATION, DU NUMÉRIQUE, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION, SUR « LES ENTREPRISES WALLONNES EXPORTATRICES PLUTÔT OPTIMISTES FACE AU BREXIT »

M. le Président. - L'ordre du jour appelle la question d'actualité de M. Legasse à M. Jeholet, Ministre de l'Économie, de l'Industrie, de la Recherche, de l'Innovation, du Numérique, de l'Emploi et de la Formation, sur « les entreprises wallonnes exportatrices plutôt optimistes face au Brexit ».

La parole est à M. Legasse pour poser sa question.

M. Legasse (PS). - Monsieur le Ministre, je ne vais pas vous parler de l'accord avec le Japon, mais bien du Brexit, si le ministre-président veut bien m'écouter.

Je voulais vous parler des conséquences du Brexit et des procédures qui semblent évoluer et d'un pas important franchi la semaine dernière.

Selon l'Agence wallonne à l'exportation, 70 % des 181 entreprises interrogées exportent en Angleterre, 40 % d'entre elles pensent que leur chiffre d'affaires va évoluer et 39 % d'entre elles pensent que ce sera le statu quo.

En clair, ces entreprises sont manifestement optimistes malgré le Brexit. Ce n'est pas neutre, puisque pas moins de 20 000 emplois, selon l'IWEPS, dépendent

des exportations directes ou indirectes vers l'Angleterre ; 20 000 emplois wallons sont concernés.

Monsieur le Ministre, je suis inquiet. Je me demande pourquoi les entrepreneurs wallons sont optimistes à ce point alors que, de manière générale, selon beaucoup d'observateurs, la sortie de l'Angleterre et le Brexit, c'est plutôt du perdant-perdant et que personne n'y gagne. Je voulais savoir si vous partagiez cet optimisme. Quelles sont les raisons pour lesquelles les entrepreneurs wallons sont aussi optimistes ? De votre côté, avez-vous des prévisions, des études ? Avez-vous mis en place certaines choses ou avez-vous l'occasion de défendre notre Wallonie dans le cadre de ces accords ou de ces négociations en cours ?

M. le Président. - La parole est à M. le Ministre Jeholet.

M. Jeholet, Ministre de l'Économie, de l'Industrie, de la Recherche, de l'Innovation, du Numérique, de l'Emploi et de la Formation. - Monsieur le Député, premièrement, nous devons, petite Région wallonne, encourager nos entreprises à exporter davantage vers les pays émergents, on l'a suffisamment rappelé, même si les relations commerciales avec les pays proches, les pays limitrophes, sont importantes dans la quantité d'exportations pour la Wallonie.

Deuxièmement, une autre étude démontrait que les agences régionales d'exportation n'étaient pas suffisamment connues, leurs services n'étaient pas suffisamment connus du monde de l'entreprise. On a un travail de sensibilisation auprès de nos entreprises, notamment les moyennes et plus petites entreprises.

Troisièmement, par rapport au Brexit, il y a eu une étude relative, on parle d'une étude sur 181 entreprises. C'est un sondage, un indicateur, mais il faut être attentif et vigilant par rapport aux résultats optimistes. Les résultats sont optimistes puisque 80 % des entreprises sondées estiment que les exportations vont au pire stagner, au mieux augmenter. Ce sont des résultats positifs.

Vous ne m'en voudrez pas de me réjouir que les entreprises soient optimistes par rapport au Brexit et voient le Brexit plus comme une opportunité que comme une contrainte. Je suis positif, vous êtes négatif, mais je me réjouis de cela. Pourquoi ? Parce qu'il y a des niches à exploiter. C'est la même chose aussi par rapport à des structures ou des institutions européennes aujourd'hui au Royaume-Uni. On doit tout faire pour tenter de les accueillir en Belgique.

Voyons cela comme une opportunité. Je mesure la relativité de l'étude réalisée par l'AWEx, mais soyons positifs. C'est clair aussi que nos entreprises devront apprendre et se former par rapport aux modalités commerciales hors Union européenne. L'AWEx et le Gouvernement wallon encourageront les entreprises à

exporter davantage vers l'Angleterre et de faire du Brexit une opportunité. Vous l'avez dit, on est dans une première phase de négociations et d'accords, il y a encore une deuxième phase avec toute une série de modalités. On n'en est qu'au début, mais soyons positifs et voyons cela comme une opportunité.

M. le Président. - La parole est à M. Legasse.

M. Legasse (PS). - Sans doute me suis-je mal exprimé. Pour ma part, je ne suis pas négatif, juste en questionnement que je relayais auprès du ministre. Je suis heureux qu'il se réjouisse, lui aussi, du positivisme de nos entrepreneurs. Néanmoins, cela concerne 20 000 emplois. Ne faudrait-il pas s'en inquiéter davantage au niveau du Gouvernement wallon, mettre des choses en place, éventuellement les accompagner, y être particulièrement sensibles et anticiper, devancer les phases suivantes de la négociation plutôt que de se reposer simplement sur le positivisme ambiant tout à fait relatif dont vous parliez à l'instant, Monsieur le Ministre ? Je vous y invite et l'on en reparlera lors de commissions.

(Applaudissements)

QUESTION D'ACTUALITÉ DE M. DRÈZE À M. BORSUS, MINISTRE-PRÉSIDENT DU GOUVERNEMENT WALLON, SUR « L'AIDE OCTROYÉE À LA WALLONIE POUR UNE ÉCONOMIE À FAIBLE INTENSITÉ EN CARBONE »

M. le Président. - L'ordre du jour appelle la question d'actualité de M. Drèze à M. Borsus, Ministre-Président du Gouvernement wallon, sur « l'aide octroyée à la Wallonie pour une économie à faible intensité en carbone ».

La parole est à M. Drèze pour poser sa question.

M. Drèze (cdH). - Monsieur le Ministre-Président, nous sommes aujourd'hui tous préoccupés par le climat et l'avenir du Pacte énergétique. Il y a quand même parfois de bonnes nouvelles puisque nous avons appris hier que la Commission européenne avait sélectionné les cinq régions concernées par un appel à projets lancé le 29 septembre dernier.

Il s'agit d'un appel à projets destiné à des régions en transition industrielle dans le but de les éveiller à une économie à basse intensité de carbone. La Wallonie a manifestement rentré un dossier puisqu'elle a été sélectionnée avec d'autres régions venant de France, d'Italie, d'Allemagne ou de Suède.

Le but ici, avec un concours de l'ordre de 500 000 euros, est d'avoir une offre de soutien de la Commission à travers des experts internes et externes à la Commission pour aider ces cinq régions, dont la